



FR Les risques majeurs : adopter un comportement responsable.



VOCABULAIRE SUR FICHE ACTIVITE.

La sûreté (sécurité) de la personne fait partie des « *droits imprescriptibles de l'Homme* » (DDHC, 26 août 1789, art.2).

Qu'est-ce qu'un **risque majeur** ?

Le risque résulte de la conjonction d'un **aléa** non maîtrisé ou non maîtrisable et de l'existence d'un **enjeu** (personnes, biens ou environnement).

Il présente deux caractéristiques : sa *gravité* (très lourde à supporter pour des populations) et sa *rareté*.

Grâce à notre travail, nous avons appris ...



Il existe des **risques naturels** et des **risques technologiques**.

Nous savons quand nous pouvons les qualifier de **risque majeur**.

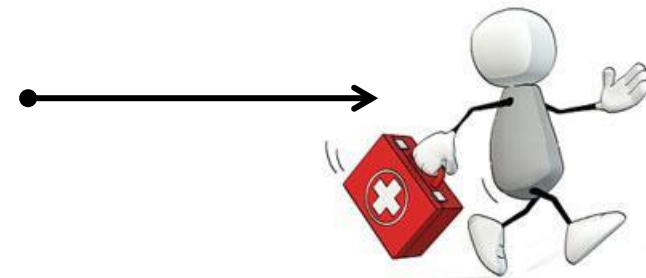
Pour avoir un comportement **responsable** et **civique**, nous savons adopter les réactions adaptées.

En cas de catastrophes, des **P.P.I.** sont déclenchés. Exemple : le plan ORSEC (<http://www.1jour1actu.com/info-animee/cest-quoi-le-plan-orsec/>), le plan Vigipirate (<http://education.francetv.fr/actualite/cp/video/c-est-quoi-vigipirate-1-jour-1-question>).

L'État nous informe des nouveaux dangers > **la menace terroriste**.

Nous pouvons aussi être formés aux **gestes qui sauvent** au collègue.

Adopter un comportement civique, ce n'est pas compliqué !



SE PRÉPARER AVANT L'ACCIDENT



**ABONNEZ-VOUS
AUX COMPTES OFFICIELS
DE L'ÉTAT ET RELAYEZ LEURS
MESSAGES PRÉVENTIFS.**

Sur ces comptes, l'information aura été vérifiée. En cas d'accident, elle sera plus fiable que sur d'autres comptes, même si elle est publiée plus tardivement.

SUIVEZ PRIORITAIREMENT LES COMPTES :

1

DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Préfecture de votre département @prefXX
Pompiers (SDIS) ...

2

DES MINISTÈRES ET DE @GOUVERNEMENTFR

3

DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR :

@Place_Beauvau
@Gendarmerie
@PNationale
@prefpolice

4

DES PARTENAIRES DE L'ÉTAT ET DES PRINCIPALES INSTITUTIONS, ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

votre mairie,
votre département,
la Croix Rouge locale,
Visov (@VISOV1)

Pour en savoir plus : www.risques.gouv.fr

twitter : @gouvernementfr



gouvernement.fr.tumblr.com

Service d'information du Gouvernement (SIG) - 2015

EMC CULTURE DE L'ENGAGEMENT

5ème CLG Kéranroux,
Brest.

« A partir du moment où l'on change d'époque et qu'il faut continuer à vivre avec une menace qui dure, il faut vraiment développer une culture des gestes qui sauvent et de solidarité ». « Le but est extrêmement simple: avoir les gestes les plus efficaces pour protéger sa vie avant l'arrivée des forces de l'ordre ou des secours. D'autant que cela rend encore plus efficace l'intervention de ces dernières ».

S'échapper, se cacher, et alerter.

Inspirée de la signalétique des consignes de sécurité présentes à bord des avions, elle détaille trois grandes catégories de conseils en attendant l'arrivée des forces de l'ordre et des secours: s'échapper, se cacher, et alerter.

Le premier conseil est de fuir si les conditions le permettent. Il est alors recommandé si possible d'aider les autres à quitter les lieux du danger, de ne pas s'exposer, d'alerter les gens autour de soi et de les dissuader de s'approcher du danger.

Si la fuite est impossible, il est recommandé de s'enfermer et de se barricader, ou à défaut de s'abriter derrière un obstacle solide comme un mur ou un pilier, d'éteindre la lumière et de mettre son téléphone sur silencieux et sans vibreur.

Une fois en sécurité, il est recommandé d'appeler les numéros d'urgence (17 et 112), et, à l'approche des forces de l'ordre, de ne pas courir vers elle ou d'avoir des gestes brusques, et de lever les mains en l'air, paumes ouvertes.

Sont également donnés d'autres conseils, comme repérer les issues de secours en entrant dans un lieu, ne diffuser aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre, ou ne pas diffuser des informations non vérifiées sur les réseaux sociaux.

Source : Ouest-France, 3 décembre 2015.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER
ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112
Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VIGILANCE

